



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Hausse de la pauvreté

Question au Gouvernement n° 863

### Texte de la question

#### HAUSSE DE LA PAUVRETÉ

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Mélanie Thomin.

**Mme Mélanie Thomin** . Au nom du groupe socialiste, nous adressons nos condoléances aux proches et à la famille du député Olivier Marleix.

Monsieur le premier ministre, 40 milliards d'euros d'économie sont programmés dans le prochain budget, alors même qu'une maladie gangrène la France de l'intérieur : la pauvreté. Nous le savons, vous le savez, ce sont toujours les plus modestes qui paient la facture. Ils sont, selon l'Insee, près de 10 millions, soit un Français sur six. Jamais le nombre de pauvres n'a été aussi élevé : étudiants, chômeurs, mais aussi travailleurs pauvres – autoentrepreneurs, agriculteurs, contractuels, salariés à temps partiel.

Parmi les victimes de cette épidémie, on retrouve surtout des femmes, en particulier les mamans de familles monoparentales – pas moins d'une famille sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Les Restos du Cœur nous alertent concernant la situation des enfants car 10 % de leurs bénéficiaires sont des bébés entre 0 et 3 ans.

Il ne s'agit pas seulement de chiffres, mais bien de vies. La précarité frappe singulièrement en milieu rural, où le non-recours aux aides est plus massif qu'ailleurs, où la pauvreté s'enracine et assigne à résidence. Ce qui me surprend, monsieur le premier ministre, c'est la dignité de ceux qui subissent cette fracture sociale, face à l'inefficacité de vos politiques. Au quotidien, la vie de millions de Français est faite de renoncements.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, le patrimoine des 500 familles les plus riches de France a doublé, passant de 600 à 1 200 milliards d'euros. Les cadeaux aux riches se multiplient, tout repose sur les classes laborieuses. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

Ces derniers jours, nous avons eu écho des mesures qui viendront alimenter vos annonces budgétaires. Nous ne pouvons pas croire un seul instant que vous allez remettre en cause les mesures de réduction fiscale pour les Françaises et les Français qui font preuve de générosité en versant des dons aux associations. Lors du prochain débat budgétaire, les députés socialistes seront mobilisés. Nous veillerons à protéger le pouvoir d'achat de celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre.

Monsieur le premier ministre, jusqu'où ira votre complaisance envers les ultrariches ? Quand ferez-vous preuve de courage politique ? L'adoption d'une seule proposition suffirait à mieux répartir les richesses, celle de la taxe Zucman. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP, EcoS et GDR.)* Quels engagements prenez-vous, devant la représentation nationale, pour que vos économies ne se fassent pas sur le dos des plus vulnérables ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.)*

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

**M. Boris Vallaud** . Et de la pauvreté !

**Mme Catherine Vautrin**, *ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles* . Vous avez rappelé les faits, mais n'oublions pas de préciser que le revenu médian, en 2022, a également progressé. C'est important de le signaler car le revenu du seuil de pauvreté est fixé à 60 % de ce revenu médian.

Les chiffres que vous avez donnés sont ceux de l'année 2023, laquelle, par définition, ne prend pas en compte les dépenses engagées au début de l'année 2024, à savoir la revalorisation de 4,6 % des minima sociaux au 1er avril 2024. (*Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*)

Cela étant, je vais vous citer quelques réponses que nous allons apporter à la situation que vous dénoncez. La France, ma collègue l'a dit à l'instant, est le pays le plus redistributif puisque nous consacrons 31,5 % du PIB aux dépenses sociales contre en moyenne 26,6 % dans les pays de l'Union européenne.

D'autre part, vendredi dernier, j'ai réuni avec le premier ministre l'ensemble des associations qui luttent contre l'exclusion. Ce dernier a pris plusieurs engagements extrêmement forts, à commencer par celui de ne pas remettre en cause les réductions fiscales sur les dons versés aux associations d'utilité publique, comme le proposait l'Inspection générale des finances dans son rapport.

**Mme Dieynaba Diop** . Cela ne résout pas le problème.

**Mme Catherine Vautrin**, *ministre* . Ensuite, dès le budget 2025, 10 millions supplémentaires seront alloués à l'aide alimentaire. Surtout, nous devons être capables d'accompagner les mères de familles monoparentales vers l'emploi, en leur proposant des modes de garde, en ouvrant des crèches à vocation d'insertion. C'est ainsi, en trouvant des solutions concrètes pour réinsérer durablement ces personnes dans l'emploi, que nous mettrons fin à la précarité des enfants. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.*)

**M. Boris Vallaud** . Mais quand ?

## Données clés

**Auteur** : [Mme Mélanie Thomin](#)

**Circonscription** : Finistère (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 863

**Rubrique** : Pauvreté

**Ministère interrogé** : Travail, santé, solidarités et familles

**Ministère attributaire** : Travail, santé, solidarités et familles

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 juillet 2025